

[1 > FSGT, sport et société >](#)

 [Imprimer](#)

 [Version PDF](#)

Assemblée du sport : la vie associative sportive méprisée
le 1er juillet 2011

Après seulement 3 mois de travaux, l'Assemblée du sport présentait ce mercredi 29 juin 2011 ses 313 préconisations. La Fédération Sportive et Gymnique du Travail dénonce un désengagement supplémentaire de l'Etat et un mépris du rôle sociétal des associations et des fédérations au profit d'une nouvelle forme de consommation et de marchandisation du sport.

Une « licence d'exploration » consistant à « acheter une licence et pratiquer dix sports dans l'année » permettant ainsi de « résoudre un casse-tête pour beaucoup de parents dont les enfants zappent » ; un « chèque sport » mis en place par le MEDEF à l'image du chèque déjeuner ou du chèque vacances ; le renforcement du dispositif de l'accompagnement éducatif sportif à l'école, etc. : telle est la conception d'une « France 100% sport », mais également « 100 % consommation » qu'ambitionne le Ministère des sports.

Que penser également des belles promesses sur une prescription médicale de la pratique sportive, l'optimisation des équipements sportifs scolaires, l'accueil des personnes en situation de handicap ou encore le renforcement de la prévention contre le dopage, dans un contexte de désengagement de l'Etat (RGPP, réforme des collectivités territoriales, baisse des subventions, etc.), de fermeture des services publics, de réduction des moyens et des postes de fonctionnaires, dont 16000 postes à l'éducation nationale à la rentrée 2011 ? En mars dernier, la Ministre parlait de « valeurs égratignées par l'argent qui met le sport à son service ». C'est pourtant exactement le sens de la politique gouvernementale menée depuis 2007. Comment justifier, au sein de la nouvelle gouvernance du sport, une place équivalente pour le MEDEF à celle du CNOSF, de l'Etat et des collectivités territoriales ? Quelle légitimité de ce dernier pour représenter à lui seul le monde économique, (alors que les plus importants acteurs

économiques du sport dont les médias sont assez peu représentés ou pas du tout quand il s'agit des syndicats) si ce n'est de gagner de nouvelles parts de marché ?!

La FSGT qui développe depuis 1934 des activités physiques et sportives omnisports 100% associatives ne peut accepter de telles mesures réduisant le sport à un objet de consommation, au détriment de la qualité, de la convivialité, de l'éducation et du rôle fondamental joué par les associations dans notre société. La FSGT continuera également de résister à une conception « managériale » du sport en entreprise au profit des performances et au détriment de pratiques associatives centrées sur l'émancipation de l'individu.

Si la Ministre des sports considère que cette assemblée et la future conférence permanente de seulement 20 personnes (dont la légitimité reste à démontrer !) est « un immense progrès pour notre pays et pour le sport », la FSGT analyse, pour ce qu'elle peut en voir, un nouveau recul. La FSGT en appelle à la responsabilité et à la résistance de tous les acteurs pour revendiquer et définir ensemble une véritable politique sportive basée sur les seuls besoins de la population.